



RÈGLEMENT

Championnat de Polynésie des Juniors 2024

1. ADMISSIBILITE

Les championnats individuels sont accessibles à tous joueurs amateurs **qui sont nés en 2006 ou après (18 ans et moins)**.

Les épreuves sont ouvertes aux joueurs licenciés, répondant aux exigences du statut amateur et aux critères suivants : **être licenciés à la Fédération Française de Golf***.

Aucun minima index n'est requis pour participer au championnat des Juniors.

Les joueurs devront répondre aux exigences du Vadémécum 2024 de la FFGOLF. Ils devront être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace du licencié.

**par le biais d'une association sportive de golf polynésienne (Moorea Golf Club, AS Fei-Pi, AS Central, AS Excelsior, Fun Golf, Atimaono) ou directement à la ffgolf.*

2. CATEGORIES D'ÂGE

Chaque catégorie présente une série en Garçon et en Fille.

Enfant Millésime : 2016-2018 Age : 6-8 ans Catégorie : U8	Poucet Millésime : 2014-2015 Age : 9-10 ans Catégorie Internationale : U10
Poussin Millésime : 2012-2013 Age : 11-12 ans Catégorie Internationale : U12	Benjamin Millésime : 2010-2011 Age : 13-14 ans Catégorie Internationale : U14
Minime Millésime : 2008-2009 Age : 15-16 ans Catégorie Internationale : U16	Cadet Millésime : 2006-2007 Age : 17-18 ans Catégorie Internationale : U18

3. REGLES SANITAIRES

Nos compétitions sont soumises aux règles sanitaires en vigueur.

4. REGLES GOLF

Nos compétitions sont soumises aux dernières règles reconnues par la ffgolf.

5. REGLES LOCALES

Les règles locales de chaque parcours de golf s'appliquent :

- Moorea Green Pearl Golf course (Temae)
- Golf International de Tahiti - Olivier Bréaud (Atimaono)

6. FORMAT DE JEUX & DEPARTS

Le format de jeux est le « Stroke-Play » sur 9 ou 18 trous selon la catégorie d'âge.
Chaque étape se joue sur 1 tour.

Pour les U8, U10 et U12, la compétition se fera sur :

- les 9 premiers trous avec des départs avancés du parcours 18T à Tahiti
- et sur les 9 premiers trous avec des départs avancés sur le golf de Moorea.

Les U14, U16 et U18, le championnat se déroulera sur un parcours de 18 trous avec différents départs selon leur catégorie d'âge.

Calendrier des tournois :

Liste des tournois qualificatifs pour le compte du championnat de Polynésie des Juniors 2024

- Golf de Tahiti Dimanche 31 mars
- Moorea Green Pearl Samedi 25 mai
- Golf de Tahiti Dimanche 30 juin
- Moorea Green Pearl Dimanche 4 août
- Golf de Tahiti Dimanche 6 octobre
- Golf de Tahiti Dimanche 10 novembre

Le classement final est déterminé par le nombre de points remportés **sur les 4 meilleurs résultats parmi les 6 étapes du championnat.**

Classement et calcul des points :

Le nombre de points est calculé sur le classement final par catégorie d'âge sur chaque tournoi :

Position	Points attribués
1	500
2	300
3	190
4	135
5	110
6	100
7	90
8	85
9	80
10	75
11	70
12	65
13	60
14	57
15	55
16	53
17	51
18	49
19	47
20	45

Le gagnant et la gagnante est le joueur et la joueuse ayant obtenu le nombre le plus élevé de points dans chaque catégorie d'âge sur **les 4 meilleurs résultats de l'année.**

7. VOITURETTE ET CHARIOTS ELECTRIQUES

L'utilisation de voiturettes ou de chariot électriques n'est pas autorisée.

8. APPAREILS DE MESURE DE DISTANCE

L'utilisation d'appareils de mesure de distance est autorisée.

9. CADDIES, COACHS & ACCOMPAGNANTS

Les caddies ou coachs ne sont pas autorisés pendant le jeu sur le parcours.

Les accompagnants sont tolérés s'ils se limitent à un rôle de spectateur.

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Fédération ou de Clubs, etc. devront adopter un comportement exemplaire à l'égard de toute personne conformément au code du comportement et se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de prodiguer des conseils. En cas d'infraction au code du comportement tout accompagnateur, pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra lui signifier de quitter le club nonobstant toute procédure disciplinaire devant les Commissions disciplinaires de la FPGolf qui pourrait être engagée

10. ZONES DE DEPART RECOMMANDES SELON L'ÂGE

Les deux parcours de golf de Tahiti et de Moorea proposent les plots de départs suivants sur leur parcours respectif de 18 trous :

Orange
Mauve
Rouge
Bleu
Jaune
Blanc

La FPGolf définit pour chaque catégorie d'âge le repère de jeu officiel qui permettra aux jeunes de jouer des distances de jeu conformes aux préconisations nationales (en référence à une longueur totale de parcours) :

	Catégorie âge	Départs
U18	Cadet Garçons	Blanc
U18	Cadettes Filles	Blanc
U16	Minimes Garçons	Jaune
U14	Benjamins	Jaune
U16	Minimes Filles	Bleu
U12	Poussins Garçons	Rouge
U14	Benjamines	Bleu
U12	Poussines Filles	Rouge
U10	Poucet Garçons	Mauve
U10	Poucettes Filles	Mauve
U8	Enfant Garçons	Orange
U8	Enfant Filles	Orange

13. INSCRIPTIONS

Les inscriptions doivent se faire au moins 72 heures avant chaque épreuve, auprès des organisateurs.

Mail à envoyer à : fpgolf@fpg.pf et maggyduryprogolf@gmail.com

Les droits d'inscription (qui s'élèvent à **1.000 F cfp** par épreuve) seront encaissés par l'organisation, celui des green fees par chaque golf.

14. RETARD

Un joueur, qui ne se présente pas à l'accueil du golf au moins 15 minutes avant son heure de départ sera disqualifié.

15. JEU LENT

Le jeu lent pourra être sanctionné par l'organisateur.

16. CODE DE CONDUITE

Tous les joueurs doivent respecter l'étiquette.

Ainsi, il sera considéré comme une violation grave du code de conduite :

- Distraire ou offenser intentionnellement les autres concurrents
- Abus verbaux envers les autres concurrents/officiels/personnel.
- Toute autre faute non énumérée ci-dessus, mais jugée grave par le Comité.

La pénalité pour ces infractions est la disqualification.

Une tenue correcte sera exigée : pas de t-shirts, pas de jeans, pas de casquettes à l'envers, etc.

17. EGALITE

En cas d'égalité au résultat final, les joueurs à égalité partageront les points de leur position de classement.

Scénario 1 : Les joueurs A et B finissent ex-æquo à la première place :

On additionne les points de la 1^{ère} (500) et de la 2^{ème} place (300), et on la divise par deux, $500+300=800$, $800/2=400$. Donc les joueurs A et B marqueront 400 points chacun.

Scénario 2 : Si 3 joueurs A, B et C sont à égalité à la 2^{ème} place du classement, même principe, la somme des points correspondants aux places respectives ($300+190+135$), est divisé par 3 ($625/3=208,33$).

18. INTEMPERIES

En cas d'intempéries et (ou) cas de force majeure pendant les compétitions :

- a. Suspension temporaire. Au signal sonore : évacuation immédiate du parcours avec interdiction de finir le trou (Règles locales).
- b. Annulation totale ou partielle d'un jour : Le score des joueurs ayant finis le parcours est validé.

La FPGolf ne sera être tenu pour responsable de conditions indépendantes de sa volonté nécessitant la suspension ou l'annulation totale ou partielle de la compétition.

19. SUSPENSION DES COMPETITIONS

La suspension des compétitions pour des raisons de force majeures ou de pandémies préservent les droits des joueurs sélectionnés à l'étape, où ils se trouvent dans leurs sélections. Ils retrouveront leurs positions, dès la reprise possible du championnat.

20. COMITE

Pour les compétitions des tours qualificatifs, les organisateurs valideront les résultats et les communiqueront aux joueurs en fin de parties ainsi qu'à la FPGolf.

21. REMISE DES PRIX

Les prix seront remis lors de la soirée de Gala officielle de la FPGolf, qui se tiendra le **vendredi 6 décembre 2024** (lieu communiqué ultérieurement).

Seront récompensés :

Le premier GARÇON et la première FILLE de chaque catégorie d'âge (U8-U10-U12-U14-U16-U18).

Les champions Junior 2024 (Garçons ou Filles) seront présélectionnés pour :

- **Le South Pacific Junior Open de 2025**
- **Le championnat de France de 2025 (sous réserve du quota octroyé à la Polynésie française)**

La FPGolf se réserve le droit de sélectionner les joueurs qui représenteront la Polynésie française lors de ces tournois à l'étranger.

22. DROIT A L'IMAGE

Le Participant ou la Participante autorise la FPGolf à utiliser toutes les images prises durant les épreuves sur lesquelles ils pourraient apparaître, sur tout support, et ce dans le monde entier.

Le Participant ou la participante ne souhaitant pas être photographié(e) ou filmé(e) durant les épreuves du FPGolf, devra le signaler directement au photographe ou aux membres de l'Organisateur ou de la FPGolf avant le début de l'épreuve.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, le participant, la participante ou le spectateur bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux données les concernant et du droit de s'opposer, pour motifs légitimes, au traitement de ces données ainsi que du droit de définir des directives sur le sort, post mortem, de ces données.

Ils peuvent exercer ces droits en s'adressant à la FPGolf. Toute demande devra être accompagnée d'une copie, recto-verso, d'une pièce d'identité.

23. RESPONSABILITE :

La FPGolf décline toute responsabilité en cas de maladie ou d'accident qui pourrait survenir à un joueur pendant les compétitions du tour.

Il est de la responsabilité de chaque joueur de s'assurer :

- Qu'il n'existe pour sa santé, aucune contre-indication à la pratique du golf en compétition et,
- Qu'il est suffisamment couvert par une assurance en cas d'accident sur le parcours.

Le défi du golf, c'est d'accepter d'être imparfait.

Jack Nicklaus

Māuruuru,